



Mithra annonce une modification de l'ordre du jour de sa prochaine assemblée générale spéciale des actionnaires

Liège, Belgique, 11 octobre 2023 – 7 h 00 CEST – Mithra (Euronext Brussels : MITRA), une société dédiée à la santé féminine annonce aujourd'hui avoir reçu une demande, conformément à l'article 7:130 du Code belge des sociétés et des associations, de la part d'un groupe d'actionnaires détenant ensemble plus de 3 % des actions en circulation de la Société, d'ajout de points et de résolutions supplémentaires à l'ordre du jour de son assemblée générale spéciale des actionnaires (" AGS ") qui se tiendra le lundi 30 octobre 2023, à 14h00 (CEST). L'AGS sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"AGE ")

La demande a été soumise par un groupe de huit actionnaires, composé de François Fornieri (2.871.406 actions), Stijn Van Rompay (1 action), Scorpiaux BV (1.341.407 actions), Bart Versluys (3.650 actions), Versluys Bouwgroup NV (32.000 actions), John Foidart (5 actions), et Bernard Jolly et Françoise de Vaucleroy (1.000 actions).

Les actionnaires susmentionnés demandent à la Société d'inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires : (a) la proposition de révoquer avec effet immédiat les quatre administrateurs indépendants non exécutifs de la Société, à savoir le Dr Christian Homsy (agissant par l'intermédiaire de Life Science Strategy Consulting SRL), président du Conseil d'administration ; Mme Inge Beernaert (agissant actuellement par l'intermédiaire d'Inge Beernaert BV), présidente du comité de rémunération et de nomination ; M. Jacques Galloy (agissant par l'intermédiaire de Gaudeto SRL), président du comité d'audit ; et M. Sidney Bens (agissant par l'intermédiaire de Ribono SRL), et (b) la proposition de nommer Jacques Platieu (agissant par l'intermédiaire de Castors Development SA), un ancien administrateur indépendant de la société, en tant qu'administrateur indépendant de la société pour un mandat allant jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2025.

La Société dispose d'un processus d'évaluation des qualifications et de l'indépendance des nouveaux membres potentiels du conseil d'administration qui sera appliqué au candidat proposé. Le conseil d'administration s'efforcera de fournir à l'assemblée générale spéciale des actionnaires une recommandation de son comité de nomination et de rémunération concernant le candidat administrateur proposé. Le conseil d'administration informera les investisseurs de la Société de la recommandation de son comité de nomination et de rémunération ainsi que sa position concernant les points proposés à l'ordre du jour avant l'assemblée générale spéciale.

L'ordre du jour modifié de l'assemblée générale spéciale sera disponible sur le site internet <https://www.mithra.com/fr/> le 13 octobre 2023 ou aux alentours de cette date. Les formulaires modifiés de vote et de participation à l'assemblée générale spéciale seront également disponibles sur le site web de la Société. L'ordre du jour de l'AGE ne sera pas modifié.

Pour plus d'information, merci de contacter :**Mithra Pharmaceuticals SA**

Alex Sokolowski, PhD
Directeur des Relations Investisseurs
investorrelations@mithra.com
+32 (0)4 349 28 22

Frédérique Depraetere
Directeur de la Communication
info@mithra.com
+32 (0)4 349 28 22

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'Estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit à base d'Estetrol en 2021, la pilule contraceptive ESTELLE[®], Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit DONESTA[®], un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. La Société offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au travers de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

ESTELLE[®], DONESTA[®] sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.



Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-vous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [X](#) • [Facebook](#)